

# FICHE DE SECURITE

## DIQUANET

### 1. Identification de la préparation et entreprise

#### Identification de la préparation

**Nom commercial:** **DIQUANET**  
Substance active diquat dibromide  
Type de formulation: concentré soluble, contient 200 g/l diquat  
(comme diquat dibromide)  
Synonyme :Diquat 200 SL  
Usage agriculture : herbicide-dessicant  
IUPAC-naam: 1,1'-ethylene-2,2'-bipyridylium dibromide

#### Utilisation de la préparation

HERBICIDE -DESSICANT

#### Identification de l'entreprise



HERMOO Belgium NV  
Lichtenberglaan 2045  
3800 Sint-Truiden  
Belgique  
Tel. 011/68.68.66  
Fax. 011/70.74.84  
e-mail : hermo@hermo.be

#### Numéro appel d'urgence

Centre Antipoison (Bruxelles): 070/245.245  
Contact Hermoo Belgium nv : 011/69.79.80

### 2. Identification des dangers



**Toxique**

Nocif en cas d'ingestion  
Toxique par inhalation.  
Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.  
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau  
Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion  
Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique



**Dangereux pour l'environnement**

### 3. Composition / information sur les composants

Component	Contenu	Symbole	Phrase R	Einecs / Elincs	Numéro CAS
Diquat dibromide	374 g/L	T+, N	R22, R50/53, R36/37/38, R43,R26, R48/25	201-579-4	85-00-7

### 4. Premiers secours

Inhalation:	Position semi-assise. Il peut être nécessaire de pratiquer la respiration artificielle.
Ingestion:	Rincer la bouche. Consulter le Centre Antipoisons pour savoir si la prise de charbon de bois en suspension dans l'eau est indiquée. Appeler le service 100, une hospitalisation est indiquée. Montrer l'emballage ou l'étiquette.
La peau:	Rincer abondamment à l'eau ou prendre une douche pendant 15 minutes. Enlever entre-temps les chaussures et les vêtements contaminés. En cas de symptômes, consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Les yeux:	Rincer abondamment à l'eau pendant 10 minutes. Ne pas faire couler l'eau vers l'œil non atteint. Porteurs de lentilles de contact : enlever si possible les lentilles de contact, puis rincer. Consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

#### Remarque pour le médecin

Administer si possible une suspension de charbon de bois dans de l'eau pour limiter l'absorption de diquat. Contacter le Centre Antipoisons pour le traitement ultérieur en milieu hospitalier.

Pour des informations complémentaires, contacter le Centre Antipoisons 070/245.245

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

<i>Moyens d'extinction requis:</i>	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone ou l'eau pulvérisée
<i>Moyens d'extinction déconseillés:</i>	ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.
<i>Risques liés à la formulation par la formation de fumées ou gaz:</i>	Le produit contenant des composants organiques combustibles, en cas d'incendie, une fumée dense et noire formée de produits de combustion dangereux va se dégager. L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.
<i>Équipement de protection:</i>	portez les plaines vêtements de protection et le respirateur portable.

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### Méthodes de nettoyage:

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible (sable inerte, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales/nationales.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales

## 7. Manipulation et stockage

### Manipulation

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Les solutions de brouillard de pulvérisation de doivent pas être mélangées, stockées ou appliquées dans des conteneurs autres que plastique, acier enrobé de plastique, acier inoxydable ou fibre de verre.

### Stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans emballage original. Conserver hors de portées des enfants. Conserver l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

## 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

### Valeurs L.E.P. et /ou biologiques nationales

Component dangereux	Limite d'exposition	Type de valeur	Source
Diquat dibromide	0.5mg/m <sup>3</sup> 1 mg/m <sup>3</sup>	8 h TWA 15 min STEL	UK HSE

### Mesures à limiter l'exposition professionnelle.

Retenue et/ou séparation sont les mesures de protection technique les plus fiables si l'exposition de peut être éliminée. L'importance de ces mesures de protection dépend des risques réels en service. Si des brumes ou des vapeurs volatiles sont générées, utiliser les systèmes locaux de contrôles et d'échappement. Evaluer l'exposition et utiliser toutes mesures supplémentaires pour garder le niveau en dessous de toute limite d'exposition importante.

### Protection du travailleur

L'utilisation e mesures techniques devrait toujours avoir priorité sur l'utilisation de protection personnelle d'équipement. Avec la sélection de l'équipement de protection personnelle, demander un conseil professionnel approprié. L'équipement de protection personnelle devrait souscrire aux normes en vigueur.

*Protection respiratoire:* un filtre respiratoire à particules peut être nécessaire jusqu'à l'instillation de mesures technique efficaces. La protection fournie par des appareils respiratoires purifiant l'air est limitée. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les cas d'urgence, lorsque les niveaux d'exposition sont inconnus, ou en toute autre circonstance quand les appareils respiratoires purifiant l'air ne fournissent pas une protection adéquate.

*Protection des mains:* les gants résistants aux produits chimiques sont recommandés.

*Protection des yeux:* la protection pour les yeux est recommandée

*Protection de la peau:* la protection pour la peau est recommandée

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<i>Aspect:</i>	liquide, brun foncé
<i>Odeur:</i>	sans odeur
<i>pH:</i>	4,4 ; 5,5 (1%)
<i>Point / Trajet d'ébullition:</i>	environ 100°C
<i>Propriété d'explosion:</i>	pas des propriété explosive
<i>Densité relative:</i>	1.16
<i>Solubilité</i>	
- dans l'eau:	soluble
<i>Densité de vapeur:</i>	63-70 mN/m

## 10. Stabilité et réactivité

### **Matières à éviter**

Aluminium, (acier doux), fer  
Corrosif au contact avec des métaux

### **Produit de décomposition dangereux**

La combustion ou la décomposition thermique libère des vapeurs toxiques et irritantes

## 11. Informations toxicologiques

### **Diquat 200 g/l SL**

#### Toxicité aigu

LD<sub>50</sub> Oral, rat : 1369 mg/kg  
LD<sub>50</sub> Dermal, rat : > 2000 mg/kg  
LC<sub>50</sub> inhalation, rat (4h) : 0,7 mg/L

#### Irritation –effets locaux

Peau: irritation légère(lapin)  
Yeux : irritation (lapin)  
Sensibilisation: pas des propriétés sensibles (Guinea pig)

### **Diquat a.s.**

#### toxiciteitsdata

LD<sub>50</sub> oral, rat : 214-222 mg/kg b.w.  
LD<sub>50</sub> dermal, lapin : > 424 mg/kg b.w.  
LC<sub>50</sub> inhalation, rat : 0.121-0.132 mg/l air

#### Irritatie – locale effecten

Peau: irritant (dibromide)  
Yeux: irritant (dibromide)  
Sensibilisation: sensible(dibromide) (Magnusson-Kligman)

## 12. Informations écologiques

### **Diquat a.s.**

#### oiseau

LD<sub>50</sub> oral, Anas platyrhynchos : 83 mg/kg  
LC<sub>50</sub> (5j) Coturnix japonica : 721 ppm  
NOEC : 5 mg/kg

#### Poisson

LC<sub>50</sub> (96 h) Oncorhynchus mykiss : 21 mg/l (static)  
LC<sub>50</sub> (96 h) Oncorhynchus mykiss : 6.1 mg/l (flow through)  
Bioaccumulation poisson : risque minime pour bioaccumulation

#### Invertébré aquatique

EC<sub>50</sub> (48 h) Daphnia magna : 1.2 mg/l

#### Autres organismes aquatique

EC<sub>50</sub> (96 h) Pseudokirchneriella subcapitata: 0.011-1.0 mg/l  
Au présence de sédiment(Pseudokirchneriella subcapitata):

NOEC<sub>b</sub> (72 h) : 320 µg/l  
E<sub>b</sub>C<sub>50</sub> (72 h) : >320 µg/l  
NOEC<sub>r</sub> (72 h) : 320 µg/l  
E<sub>r</sub>C<sub>50</sub> (72 h) : >320 µg/l

#### abeilles

LD<sub>50</sub> (48 h) oral : 13 µg a.s./bij  
LD<sub>50</sub> (48 h) contact : 60 µg a.s./bij

#### autres

NOEC (Chironimus) : > 100 mg/kg sediment

#### vers

LC<sub>50</sub> (14 d) : 130 mg/kg soil

### 13. Considérations relatives à l'élimination

Diluer les surplus de traitement environ 10 fois et pulvériser ceux-ci sur la parcelle déjà traitée suivant les prescriptions d'emploi. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec le produit ou l'emballage vide. L'emballage ne peut, en aucun cas, être réutilisé à d'autres fins. De façon à éviter tout surplus de traitement après l'application, on s'efforcera de calculer au mieux la quantité de bouillie à préparer ou la quantité à appliquer, en fonction de la superficie à traiter et du débit par hectare. L'emballage vide de ce produit doit être rincé suivant un système manuel (trois agitations successives) ou par un système de nettoyage à l'eau sous pression placé sur le pulvérisateur. Les eaux de nettoyage devront être versées dans la cuve de pulvérisation. L'emballage ainsi rincé devra être ramené par l'utilisateur au point de ramassage prévu à cet effet.

Produit et emballage éliminer comme législation local.

### 14. Informations relatives au transport

#### ADR Classification



Numéro UN :	1760
Classe	8
Etiquette de dangers	8
Groupe d'emballage	III
Nom d'expédition :	Liquide corrosif, N.S.A (contient Diquat Dibromide)

## 15. Informations réglementaires

### Classification conforme à la directive 1999/45/EG:



**Toxique**



**Dangereux pour l'environnement**

- R22 Nocif en cas d'ingestion  
R23 Toxique par inhalation.  
R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.  
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau  
R48/25 Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion  
R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
- S2 Conserver hors de portée des enfants  
S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux  
S20/21 Ne pas manger, ni boire, ni fumer pendant l'utilisation.  
S23 Ne pas respirer les aérosols  
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.  
S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage  
S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié et un masque de protection pour les yeux/le visage  
S38 En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.  
S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).  
S61 Eviter le rejet dans l'environnement. Suivez les recommandations d'emploi afin d'éviter tout danger pour l'homme et l'environnement  
Suivez les recommandations d'emploi afin d'éviter tout danger pour l'homme et l'environnement

## 16. Autres informations

### Extra symboles et phrases R dans section 3

Symboles : /

Phrases R : R26 : Très toxique par inhalation

**Les informations présentées dans cette fiche de sécurité reposent sur la connaissance actuelle du produit et ont été collectées dans la littérature existante. Elles sont données de bonne foi et exposent l'aspect sécurité.**

**Cette fiche de sécurité est un complément à notre information relative à l'utilisation de la formulation mais en aucun cas elle ne la remplace.**

**Les utilisateurs doivent veiller à prendre les précautions nécessaires lors de l'emploi ou de la manipulation de ce produit.**

**En conséquence, HERMOO BELGIUM NV ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de dégâts qui proviendraient, directement ou indirectement, de l'utilisation de ces données.**

*Cette fiche de sécurité est conforme aux normes après la directive 91/155, 93/112/EEG, 2001/58/EEC. Elle est rédigée conforme à l'article 14 de la directive 1999/45/EG.*